

Marché hebdomadaire
Le jeudi matin de 7h30 à 12h
place de la Mairie

avec la Fromagerie STEINMETZ, au Poulet de ma Grand-Mère et Chacha en vrac

Les commerces ambulants

HAMBURGERS : le 3ème mercredi soir du mois. M. Christian JUNG

FRITERIE CH'TI : Le vendredi soir en semaines impaires. M. Jean-Pierre COLLET

CRÊPERIE BARBOSSA : Le vendredi soir en semaines paires. M. Florian GASSER

Divers...

Allô Docteur Bobo

Notre village est à la recherche d'un nouveau médecin généraliste passionné. Celui qui s'y installera y trouvera un beau petit village de 2300 habitants avec un Cadre de vie agréable, une population accueillante, tous les commerces à proximité, boulangerie, boucherie, supérette, poste, pharmacie...

Notre commune a besoin de vous.

N'hésitez pas à divulguer l'information autour de vous. Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie.

Ramonage

Nous rappelons que le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin, article 31-6. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs).

Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

La Brosse d'Alsace fera sa tournée du 13 mai 2024 au 31 mai 2024 inclus.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 88 49 84 35

AGENDA

7 avril	Paroisse protestante : Culte interactif salle communale
14 avril	Marche Gourmande
27 avril	Pêche Cygnes : soirée sanglier à la broche
1er mai	Pêche PTT : Grand concours de pêche international
5 mai	Pêche PTT : journée de pêche interne
8 mai	Cérémonie Armistice 1945 Monuments aux Morts, Place de la Mairie à 11h
13 mai	Fleurissement, plantation
14 mai	Ecole des Champions, ESCAL Dalhunden
17 mai	Sprochrenner
22 mai	Don de Sang
1er et 2 juin	Pêche 2x8h Etang des Cygnes
2 juin	Paroisse protestante : Repas paroissial en salle communale
9 juin	Elections Européennes : salle communale
29 juin	Fête de l'école maternelle
29 juin	Pêche Cygnes : midi poulet frites

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

8

Avril 2024 n°23

Prochaine parution : Juillet 2024



Sässemmer Blädel

« Tu sais, pour toujours, c'est un temps très très long. Et le temps a une façon bien à lui de changer les choses... » Walt Disney



Passation de commandement



Vendredi 19 janvier 2024, le capitaine honoraire **Didier Voelckel** a passé le commandement de la section de Sessenheim (regroupée avec Stattmatten et Dalhunden) au lieutenant **Dominique Bedell** sous l'autorité du commandant **Joël Sigrist**.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des 3 maires, Raymond Riedinger Maire de Commune de Sessenheim, Jean-Jacques Merkel Maire de Commune de Stattmatten et Michel Degoursy Maire de Commune de Dalhunden de la section regroupée, avec la participation de Anne Sander Députée Européenne et Michel Lorentz Conseiller d'Alsace.

Didier Voelckel a intégré le corps des sapeurs-pompier volontaires de Dalhunden le 1er janvier 1985 à l'âge de 19 ans. 36 années durant, il a su insuffler un esprit de cohésion, et transformer des individus en une équipe soudée et performante. Il fut chef de la section de Dalhunden pendant 17 ans, puis 5 ans de la section regroupée des 3 communes, assurant également la fonction de chef de garde pendant 10 ans à l'unité territoriale de Soufflenheim.

« Le témoin est transmis à quelqu'un de compétent, d'une technicité irréprochable, à l'engagement personnel indéfectible pour la cause des sapeurs-pompier. » selon les mots de Didier Voelckel

Le lieutenant Dominique Bedell a intégré la section des jeunes sapeurs pompier de Sessenheim le 1er août 1986, et le 15 décembre 1993, celui du corps communal des Sapeurs-Pompier de Sessenheim. Sa passion est telle, qu'il en fait son métier. Aujourd'hui, il prend le commandement de la section de Sessenheim.

Nous lui souhaitons tout le succès et la réussite pour ce nouveau poste. Les sapeurs-pompier volontaires sont essentiels à la sécurité civile. Leur avenir dépend de la valorisation de leur engagement. Une meilleure reconnaissance et des incitations pourraient assurer la pérennité de ce modèle vital pour les secours en France. Les défis incluent le maintien de leur motivation, la conciliation avec leurs emplois principaux et le soutien des collectivités.

Exprimons aujourd'hui toute notre gratitude envers le capitaine honoraire Didier Voelckel et le lieutenant Dominique Bedell., ainsi qu'envers l'ensemble des sapeurs-pompier volontaires pour leur engagement.

Courage et dévouement tel est leur devise
Et que Sainte Barbe les protège.
Sans oublier tous les participants, familles, amis, élus présents à l'occasion cette cérémonie, merci.

Responsable de publication : M. Raymond RIEDINGER

1

Du côté des écoles...

Ecole maternelle

Les températures se sont radoucies permettant ainsi la pose de la peinture sur le nouveau sol de la cour de l'école. Les élèves pourront à nouveau bien en profiter.



Les CM1/CM2, supporters du 4L Trophy

« Une 4L, c'est quoi ? Ça ressemble à quoi ? Une voiture ?? Mais oui, celle du gendarme de St Tropez ! »... telles étaient les représentations des CM1/CM2 de Mme Hentsch à propos de la 4L !

Après avoir vu des photos de 4L, les élèves ont pu en découvrir une vraie : celle de Mathieu Farny, un ancien élève de l'école et qui a décidé de participer au 4L Trophy (une course humanitaire reliant Biarritz à Marrakech en 10 jours et en 4L).

Mathieu est arrivé dans la cour de l'école au volant de sa 4L, s'est garé et a ensuite exposé son projet aux élèves. Il leur a expliqué qu'il s'agissait d'une course humanitaire à laquelle il aimerait associer l'école. En effet, le 4L Trophy participe à la construction des écoles du désert et Mathieu a proposé aux élèves de rassembler et d'apporter des fournitures scolaires aux enfants du désert, mais en se limitant tout de même à deux cartables (place qu'il restait dans la 4L !).

Les élèves ont alors récolté des stylos, cahiers, trousse, feutres... et ont préparé les sacs, qu'ils ont ensuite chargés dans la 4L. Mathieu leur a permis de s'asseoir à bord du véhicule et de se prendre pour des pilotes de 4L !

Les enfants ont suivi le périple de Mathieu et de son co-équipier grâce aux nouvelles et photos données, et tous les jours, les attendaient avec impatience en espérant qu'ils arriveront au bout de la course.

Mathieu est parti le 11 février avec son co-pilote Dorian ainsi que d'autres participants alsaciens en 4L pour rejoindre le départ de la course à Biarritz le 14 février. Ils sont partis vers l'Espagne et ont traversé le désert du Maroc pour arriver à Marrakech le 23 février. Vous pouvez vous connecter sur le réseau social Facebook → 4L FIP GE et en apprendre beaucoup plus sur l'aventure qu'ont vécu Mathieu et Dorian...

Un grand merci à Mathieu pour son investissement et surtout bravo à lui et son équipier Dorian pour leur engagement à une course humanitaire et leur courage !

Carnaval au périscolaire

Mardi Gras a été marqué par la célébration de carnaval au périscolaire. Les enfants arboraient leur plus beau costume pour célébrer l'événement.

Merci à toute l'équipe AFICEL.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE
des enfants nés en 2023
des nouveaux arrivants

du 15 JANVIER 2024 au 15 AVRIL 2024

ÉTAPE 1 : PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

- > S'INSCRIRE EN MAIRIE.
- > RETIRER UN DOSSIER D'ADMISSION.

MAIRIE - 2 PLACE DE LA MAIRIE 67770 SESSENHEIM - 03 88 86 97 04

ÉTAPE 2 : DÉPOSER LE DOSSIER A L'ÉCOLE

- > DÉPOSER LE DOSSIER COMPLET DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

ÉCOLE MATERNELLE à l'attention Mme KNAUB NELLY - directrice
1 RUE HENRI LOUX 67770 SESSENHEIM - 03 88 86 02 05

ÉTAPE 3 : ASSISTER À LA RÉUNION D'ADMISSION

- > LE 18 JUIN 2024 à 18H00 A L'ÉCOLE MATERNELLE.



L'avenir du hall des sports

Le maire, Raymond RIEDINGER a rencontré le sénateur André REICHARDT, le député suppléant Christian KLIPFEL et le conseiller d'Alsace Michel LORENTZ pour échanger sur un projet de réhabilitation du hall des sports.

Ce hall date de la fin des années 1970, qui aujourd'hui n'est plus aux normes tant par sa toiture et ses façades qui sont en panneaux amiantés et par son isolation nulle qui est une vraie passoire énergétique.

Cette rencontre a aussi été l'opportunité de discuter des pistes cyclables, transports, coopération intercommunale et d'autres enjeux pour le Ried et la circonscription .



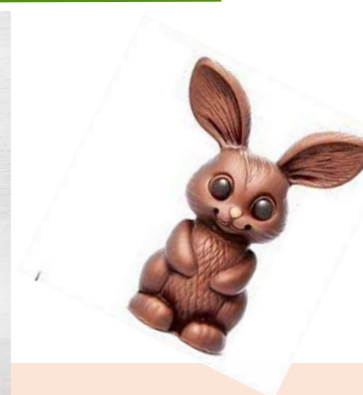
Du côté des travaux :

Impasse des Prés

Les travaux d'aménagement de l'impasse des Prés sont en cours d'achèvement. La rue disposera de luminaires, de gaines télécom enfouies, de pavés drainants et d'enrobés.



La Municipalité
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes de
Pâques



Informations diverses

Bilan de la Consommation d'Énergie en quelques chiffres

Un aperçu de l'économie réalisée à la suite de la mise en place de LED et de l'extinction nocturne des lampadaires.
Les 15 895.07€ sont indexés sur l'inflation, donc l'économie pourrait être largement supérieure sans les hausses tarifaires.

Période	Conso KWH	Facture HT *	Période	Conso KWH	Facture HT *
Année 2022	125 937	20 782.18	Année 2023	79 939	15 895.07

* Montants sans abonnement, taxes, contributions et TVA

REDEVANCES DES ORDURES MENAGERES – AIDE AUX PERSONNES INCONTINENTES ET PERSONNES SEULES NON IMPOSABLES

Le RIEOM a changé la tarification de la redevance des Ordures Ménagères au 1^{er} juillet 2023. Pour l'année 2023, un mode opératoire sera appliqué suivant le cas. Vous pouvez dès à présent ramener au secrétariat :

- Personnes incontinentes :

- * les factures du 1^{er} et du 2^{ème} semestre 2023
- * un certificat médical du médecin ou l'infirmière attestant l'utilisation de protections
- * un RIB

- Personnes seules non imposables :

- * les factures du 1^{er} et du 2^{ème} semestre 2023
- * l'avis d'imposition de l'année 2022
- * un RIB



A compter du 1^{er} janvier 2024, Le Conseil d'Administration du CCAS a voté les participations financières suivantes :

- Personnes incontinentes :

- Si forfait A : Prise en charge maximum de 400 kg au-delà des 260 kg
- Si forfait B : Prise en charge maximum de 400 kg au-delà des 260 kg
- Si forfait C : Prise en charge de la différence entre B et C soit 72 € + et prise en charge de 400 kg au-delà des 360 kg

- Personnes seules non imposables : Si forfait A et B : Participation financière de 30 €

Attention, cyberharcèlement !

Le 25 janvier 2024, le maréchal des Logis Julie Michaud de la brigade de gendarmerie de Soufflenheim est intervenue auprès des CM2 afin de leur expliquer ce qu'était le cyberharcèlement et surtout pour les mettre en garde contre ce fléau qui prend de l'ampleur et qui met en danger les enfants, même très jeunes.

Grâce à des supports vidéos montrant des situations de cyberharcèlement et des témoignages de victimes, les CM2 ont pu constater que cela existait vraiment et qu'eux aussi pouvaient se retrouver dans des situations délicates voire même graves lorsqu'ils sont derrière leurs écrans et plus particulièrement leur téléphone. La gendarme a aussi insisté sur le fait qu'il y avait une issue, des solutions pour se défaire d'une situation de cyberharcèlement (et cela vaut pour toute forme de harcèlements), qu'il fallait absolument en discuter et ne pas rester isolé dans son malheur, en parler avec un adulte proche ou avec lequel l'enfant se sent en confiance (parents, enseignant ou autre). De plus, la gendarme a aussi rappelé aux enfants qu'on ne pouvait pas se permettre de dire, d'écrire tout et n'importe quoi derrière un écran de téléphone.

A l'issue de cette 1^{ère} intervention, elle leur a remis un guide résumant la séance, à l'attention des enfants mais aussi des parents, et leur a donné rendez-vous le 23 février pour vérifier ce qu'ils ont retenu sous forme de petit questionnaire.

Tous les élèves ont réussi le test et ont ainsi obtenu leur permis internet.

Bravo à tous... mais parents et enfants, restez vigilants !

Associations

L'association de Parents d'élèves CADET ROUSSEL a offert un beignet aux élèves à l'occasion de Mardi Gras.
Merci à eux



Sprochrenner 2024, un évènement transfrontalier, festif et populaire

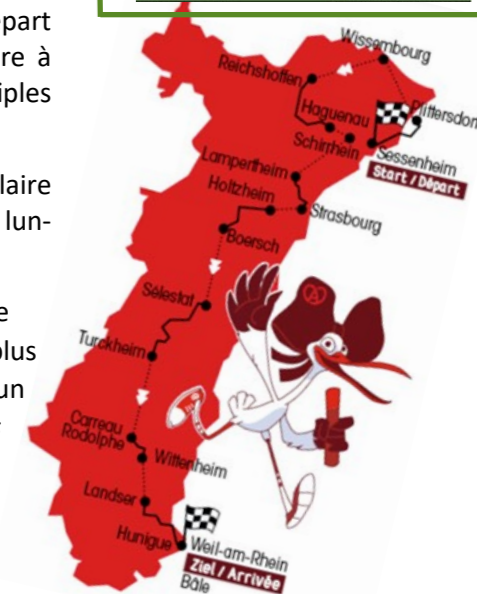
La seconde édition du Sprochrenner débutera le vendredi 17 mai 2024, dont le départ sera donné à Sessenheim, avant que ne commence en soirée une fête populaire à Plittersdorf—Rastatt en Allemagne réunissant Alsaciens et Badois autour de multiples animations pour fêter « ce qui nous réunit ».

L'arrivée sur le Rhin à Bâle, à bord d'embarcations fluviales, précèdera la fête populaire et transfrontalière donnée à l'Ostquai de Bâle, en clôture du Sprochrenner 2024, le lundi de Pentecôte 20 mai 2024 en fin d'après-midi.

Entre Wissembourg et Bâle, ce sont neuf étapes qui baliseront le parcours avec seize communes de départ ou d'arrivée, pouvant donner lieu à autant d'animations ; en plus de toutes celles organisées sur son passage dans les villages où la course s'arrêtera un moment pour se confondre dans la fête, du Nord au Sud de l'Alsace. (les animations qui se dérouleront dans la commune vous seront communiquées ultérieurement.)

Toutes les informations sur le site :

<https://www.sprochrenner.alsace/fr/edition2024>



« L'école des Champions » La manifestation aura lieu le mardi 14 mai 2024 à la salle L'ESCAL de Dalhunden.

La commune organisatrice s'approprie l'Ecole des Champions et choisit les encadrants des ateliers parmi ses associations sportives et citoyennes locales.

Alors, c'est l'ensemble des personnes présentes, enfants, encadrants, parents, accompagnateurs, élus, partenaires, qui adhèrent à cet élan, cette envie de bien faire et d'avancer tous ensemble dans le partage de valeurs communes. Agissons ensemble pour une éducation à la citoyenneté, au goût de l'effort, à la santé et au développement durable.

LES VALEURS TRANSMISES PAR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ :

2024 sera l'année de préparation pour informer les parents, pour qu'avec les enfants, chacun prenne conscience de l'attitude à adopter pour offrir un avenir meilleur.

Depuis plus de 20 ans nous agissons pour la transmission des valeurs d'humanisme, conjuguées au goût de l'effort, ce que nous appelons le savoir-être et le savoir-faire, pour l'éducation des nouvelles générations. Nous communiquerons ultérieurement sur le déroulement de cette journée.



La maison du Pays Rhénan

Permanences gratuites

Depuis le mois de mars, la Maison du Pays Rhénan accueille des permanences gratuites.

Ces permanences sont gratuites et à destination des particuliers, professionnels ou encore associations.

Pour les permanences d'avocats et de notaires, la prise de RDV se fait auprès de l'accueil de la Communauté de communes du Pays Rhénan-France services au 03.88.06.74.30

Pour les permanences de Pamina Eurodistrict (présence à partir du 25.06.2024).

Pour les permanences de la sénatrice Mme KOCHERT, une prise de RDV doit se faire auprès de leur service.



Covoiturage : l'opération se poursuit avec BlaBlaCar Daily

Depuis mars 2023, la Communauté de communes soutient financièrement le covoiturage via l'application Klaxit.

Cette dernière a été rachetée par BlaBlaCar Daily. Lancement également de la nouvelle offre avec la gratuité pour les passagers.

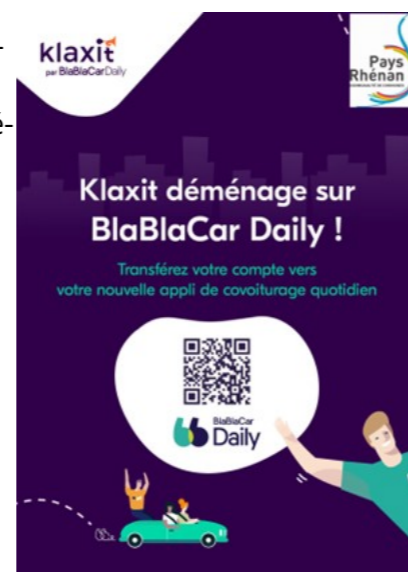
Depuis le 4 mars, il est nécessaire de transférer son compte pour continuer à bénéficier de l'incitation financière de la collectivité pour leurs trajets en covoiturage. Rappel sur le succès de l'opération : 2 499 trajets réalisés en covoiturage depuis l'application – 81 000 km – 9 107 kgCO2 économisés

plus de détails :

[https://us9.campaign-archive.com/?e=\[UNIQID\]&u=fd512fca367e3881ffbc2eb1f&id=85d5ca3627](https://us9.campaign-archive.com/?e=[UNIQID]&u=fd512fca367e3881ffbc2eb1f&id=85d5ca3627)

- Page dédiée du site de la Communauté de communes

<https://www.cc-paysrhenan.fr/.../Mobilites/Covoiturage.html>



Citoyenneté

Elections Européennes : La municipalité recherche des assesseurs et / ou scrutateurs

La commune recherche pour les élections européennes du **dimanche 9 juin 2024** des personnes bénévoles inscrites sur les listes électorales de Sessenheim pour participer à la tenue des bureaux de vote et aux opérations de dépouillement des scrutins.

Quel est le rôle des assesseurs et scrutateurs ?

- L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement.

- Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes.

Merci de contacter le secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture et dans les plus brefs délais si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre poste.



Action Fleurissement

La commune recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans le fleurissement de notre village afin de compléter la sympathique équipe de volontaires. Au programme, plantation, entretien, arrosage et fougères garantis.

Vous pouvez également vous porter volontaires pour simplement vous occuper d'un bac situé proche de chez vous.

Alors, donnons un peu de nous, un peu de temps et créons ensemble un village aux mille couleurs.

Contactez la mairie.



Affichage sauvage

L'accrochage d'affiches et de panneaux sur les poteaux de signalisation routière, mobilier urbain, arbres, bâtiments publics **sans accord préalable** est interdit sur l'ensemble de la commune.

Tout écriteau, affiche sans autorisation sera systématiquement enlevé et détruit par le service technique. Toute dégradation sur les candélabres ou le mobilier urbain, ainsi que tout retrait d'autocollants résultant d'un affichage sauvage sera à la charge des annonceurs. Un courrier recommandé avec accusé de réception de mise en demeure de remettre le matériel en état sera adressé à l'annonceur. Sans action de la part de ce dernier dans les délais notifiés, la prestation sera effectuée à ses frais.

Avis aux nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat sur le fichier population et d'effectuer votre démarche pour l'inscription sur la liste électorale (site internet: service-public.fr).

Nous vous souhaitons la bienvenue.



Service-public.fr

Pensez à ramasser les déjections canines dans tous les espaces publics que vous fréquentez ; ne laissez pas croquer vos chiens au cimetière, aux abords des églises etc...

MERCI

